

les dirigeait avec cette piquante perspicacité qui le distinguait à un si haut degré. Murphy échappa à la potence ; les jurés le déclarèrent coupable d'homicide.

Quand on lui annonça ce résultat, il en fut heureux. Le gladiateur blessé savait encore savourer les jouissances de sa dernière bataille, de sa suprême victoire. Sa pensée se reporte encore pour une dernière fois vers cette arène où si souvent il a combattu ces combats intellectuels et comme le soldat romain *dulces moriens reminiscitur Argos*. Quelques jours plus tard, en décembre 1875, s'éteignait doucement ce grand avocat, l'un des plus grands, sinon le plus grand, de cette période qui pourtant compte des noms si glorieux dans nos annales judiciaires.

L'éloquence de Parkin avait un caractère particulier : au lieu de faire de la déclamation qui peut éblouir pour un moment mais qui ne convainc pas, il s'adressait à l'intelligence du jury et à son cœur lorsque les faits de la cause s'y prêtaient. Il avait beaucoup le genre de Lachaud ; il parlait tranquillement, avec mesure, mais toujours avec force et précision. Son langage était irréprochable. Le tribunal l'écoutait avec une déférence marquée, car il savait que les prétentions qu'il émettait avaient un fondement sérieux. Il savait admirablement questionner un témoin ; suivant le cas, il était d'une politesse exquise ; il savait le flatter si la chose lui paraissait utile. D'autres fois, il se montrait d'une sévérité terrible : c'était rare qu'il n'arrachât pas la vérité à un témoin qu'il entreprenait. Il avait bien vite écarté les subterfuges derrière lesquels celui-ci se retranchait.

Les triomphes de Parkin dans l'enceinte de la justice pourront bien se redire ; mais, ce qui ne pourra jamais être retracé, c'est sa parole éloquente et le souffle qui inspirait ses plaidoiries. Pour ceux qui ont assisté aux grands drames judiciaires de notre époque, ils se rappelleront longtemps cette éloquence qui produisait